

A.P.S STORES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 4, Square Saint Saens – 93290 Tremblay-en-France

448 021 923 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 27 juin,
A 10 heures,

Les associés de la société A.P.S STORES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social situé 4, square Saint Saens – 93290 Tremblay-en-France, sur convocation de la gérance.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur RAMSAMY UPPIAH, en sa qualité de gérant de la Société.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion de la Gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Quitus de la gérance,
- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial de la présidente sur les conventions.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

approuve lesdits comptes, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 357,53 €,

donne en conséquence à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

La collectivité des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice considéré font apparaître un bénéfice de 1 357,53 euros,

Décide d'affecter ce résultat en totalité en « Autres Réserves ».

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices clos, il a été distribué les dividendes suivants :

Dividendes (euros)	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Montant par part sociale	Néant	42 857,15	28 572,00
Abattement (*)	-	Éligibles	Éligibles

(*) en fonction des dispositions légales en vigueur pour en bénéficier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice, telles qu'elles en résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'assemblée Générale rappelle que le Gérant Monsieur UPPIAH Ramsamy n'a perçu aucune rémunération en sa qualité de gérant de la société, au cours de l'année écoulée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la séance et par tous les associés présents.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ruppiah", is written over a double horizontal line.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit non appelé I				
Frais d'établissement II				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	2 980	552	2 428	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	39 400		39 400	39 400
Constructions	147 821	8 249	139 572	144 065
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	5 127	1 329	3 798	2 873
Autres immobilisations corporelles	136 324	37 670	98 654	68 077
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ III	331 652	47 799	283 852	254 414
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	32 500		32 500	
Avances et acomptes versés sur commandes	450		450	
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	188 656		188 656	145 695
Autres créances	174 849		174 849	89 830
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	166 426		166 426	281 784
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	562 881		562 881	517 309
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	894 533	47 799	846 733	771 723
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Capitaux propres		
Capital (dont versé)	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	438 121	149 888
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 358	281 301
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	448 279	439 989
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS II		
Emprunts et dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146 857	159 264
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 176	49 312
Dettes fiscales et sociales	152 050	106 265
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 372	16 893
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES III	398 455	331 734
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif IV		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	846 733	771 723
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		